YERRES

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 DECEMBRE 2000

DELIBERATION N° 2000/12/889b

OBJET : **AMENAGEMENT D'UNE AIRE SPORTIVE DE RUE SUR LE QUARTIER DES TOURNELLES :**
.Demande de subvention auprès du Fonds d'Action Sociale pour les travailleurs immigrés et leurs familles.

Le Conseil Municipal,

CONSIDERANT la nécessité de faciliter la pratique de certains sports de plein air et d'améliorer la convialité des lieux actuellement utilisés par les jeunes du quartier des Tournelles,

CONSIDERANT que l'aménagement du quartier des Tournelles représente une priorité du Contrat de Ville 2000-2006,

A l'unanimité,

APPROUVE le programme d'aménagement d'une aire de jeux de plein air destiné aux sports de ballons dans le quartier des Tournelles, pour un montant de 125 000 F H.T.,

SOLLICITE une subvention auprès du Fonds d'Action Sociale, au taux maximum,

AUTORISE Monsieur le Député-Maire à signer tout document afférent à cette demande de subvention,

DIT que les crédits sont inscrits au budget primitif de la Commune, exercice 2001.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

REÇU LE
29 DEC. 2000
SOUS-PRÉFECTURE DE L'ARRONDISSEMENT D'ÉVRY

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu de la réception en Sous-Préfecture le 29.12.2000 et de la publication le 29.12.2000
Le Maire.

MAIRIE D'YERRES (ESSONNE) 21

Pour extrait conforme
Le Député-Maire,

Nicolas DUPONT-AIGNAN.

HÔTEL DE VILLE
60 RUE CHARLES DE GAULLE - 91335 YERRES CÉDEX - TÉL. : 01 69 49 76 00 - FAX : 01 69 48 63 98
SITE INTERNET : WWW.VILLE-DE-YERRES.FR
TOUTE CORRESPONDANCE DOIT ÊTRE ADRESSÉE À MONSIEUR LE DÉPUTÉ-MAIRE

M4